

À LA UNE

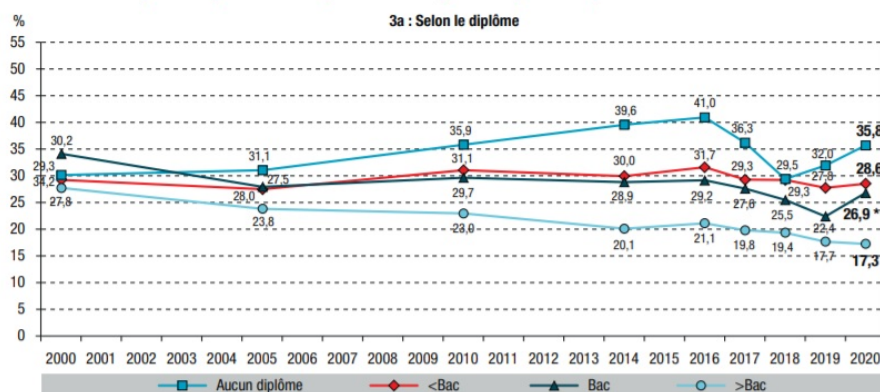
COVID 19

La métropole niçoise, aujourd'hui la moins touchée par l'épidémie

Parmi les 22 « métropoles », Nice a le taux d'incidence Covid19 le plus faible, avec 29 nouveaux cas (moyenne sur 7 jours) pour 100 000 habitants le 7 juin dernier contre 700 pour 100 000 habitants en début d'année. La métropole niçoise a mobilisé les énergies pour réussir sa campagne vaccinale.

[LIRE L'ARTICLE](#)

ADDICTIONS



Les statistiques sur le tabagisme 2020 réservent quelques surprises

Tous les ans, Santé publique France (SpF) interroge des milliers de français par téléphone, dans le cadre du Baromètre santé, pour recueillir leur opinion sur différentes questions de santé, et notamment leur consommation de tabac. Habituellement le recueil des données est effectué tout au long du premier semestre. À cause du confinement (mars 2020), les 15 000 interviews téléphoniques ont été réalisées en deux étapes, de janvier à mars, puis de juillet à septembre. Ces données ne mettent pas en évidence une augmentation de la prévalence, avant et après le premier confinement, contrairement à d'autres enquêtes effectuées sur le même sujet (enquête coviprev de Santé publique France).

La proportion de fumeurs pour 2020 reste stable par rapport à 2019, l'augmentation observée n'étant pas statistiquement significative. On recense 31 % de fumeurs dans l'année et 25,5 % de fumeurs quotidiens. Par ailleurs, 30 % des fumeurs quotidiens ont fait une tentative d'arrêt du tabac d'au moins une semaine l'année précédente.

Cette enquête met aussi en évidence l'importance des écarts en matière de consommation de tabac selon le niveau de diplôme, avec une proportion de fumeurs quotidiens qui varie du simple au double entre les personnes qui ont un diplôme supérieur au bac et celles qui n'ont aucun diplôme.

source : [BEH](#)

Domages liés à l'alcool : l'Inserm propose de renforcer la loi Évin

Sollicité par la Direction Générale de la Santé (DGS) et la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) l'Inserm a dressé un état des lieux des dommages liés à l'alcool et formuler les pistes de recherche et d'actions pour les réduire. Le groupe d'experts réunis par l'Inserm recommande notamment de :

- renforcer la loi Évin pour interdire la publicité sur internet, dans l'espace public et contrer les effets du marketing par une meilleure visibilité des avertissements sanitaires.
- augmenter le prix (taxation par gramme d'alcool comme pour la taxe soda, ou prix minimum comme en Écosse), le vin est très peu taxé en France
- contrôler mieux et automatiquement son accès aux mineurs
- réduire sa disponibilité (plage horaire de vente et nombre de

commerces ou de licences).
Expertise collective : "[Réduction des dommages associés à la consommation d'alcool](#)".

EN BREF

- « **Patient Expert** » formé par les Hôpitaux de Paris pour accompagner d'autres malades addicts vers un meilleur équilibre de vie, Baptiste Mulliez témoigne dans un ouvrage que l'on peut commander sur son [blog](#), de son passé douloureux, qui met en lumière ses expériences alcooliques.

CANCERS

EN BREF

- En France, environ 3% des cancers du sein seraient attribuables à la pollution atmosphérique, soit environ 1 700 nouveaux cas par an, selon une étude de l'Inserm publiée dans [Environmental Health Perspectives](#) (revue de littérature).
- Au cours de l'année 2020, le nombre de mammographies de dépistage, mais également des actes de diagnostic de plusieurs cancers ont chuté, alors que le nombre d'exérèses de cancers a baissé de 7% par rapport à 2019, selon un bilan présenté par l'Institut national du cancer (Inca).
- Le groupement de coopération sanitaire Unicancer qui regroupe 18 établissements de lutte contre le cancer (sur 20 sites) s'élargit en accueillant un nouvel établissement l'Institut du cancer Avignon-Provence.

COVID19

Le mode d'emploi du passe sanitaire

Un [décret](#) publié mardi le 7 juin a instauré et précisé le mode d'emploi du pass sanitaire. En vigueur depuis le mercredi 9 juin, ce passe est nécessaire pour accéder à des événements accueillant plus de 1 000 personnes - salons professionnels, concerts, grands rassemblements culturels et sportifs-. Il facilite également les voyages vers et depuis la Corse et l'Outre-Mer.

Différents supports peuvent être utilisés comme passe sanitaire : l'application TousAntiCovid, un document papier ou tout autre support numérique.

Le passe sanitaire se présente sous la forme d'un QR code individuel, qui atteste d'un "schéma vaccinal complet" (deux semaines après la dernière injection), d'un test PCR ou antigénique négatif de moins de 48 heures, ou d'un "certificat de rétablissement" (test positif de plus de deux semaines et de moins de six mois). Une pièce d'identité peut être exigée en plus de la présentation du pass.

La personne qui scannera le QR code via "TousAntiCovid Verif" pour vérifier le pass sanitaire n'a accès qu'au statut "vert" (pass valable) ou "rouge" (non valable), et non aux informations détaillées sur l'état immunitaire de la personne. Pour les personnes utilisant TousAntiCovid, le changement du QR code sera automatique. L'attestation de vaccination peut être téléchargée directement sur le [site](#) de l'assurance maladie.

Le QR code sera compatible avec le futur "pass européen" qui devrait entrer en vigueur le 1er juillet, permettant une utilisation dans toute l'Union européenne (des discussions ayant par ailleurs lieu avec des pays hors UE, dont les Etats-Unis et les pays du Maghreb).

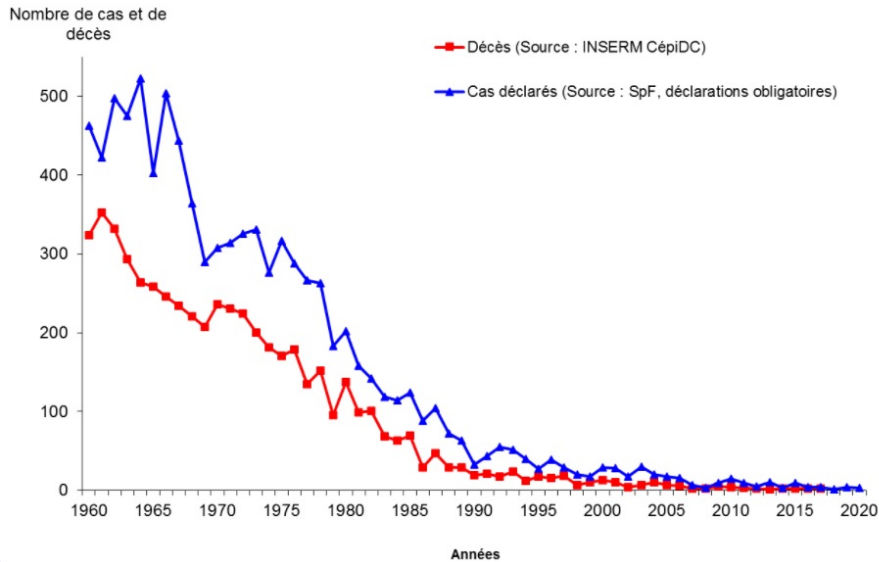
Source : [Banque des territoires](#)

EN BREF

- En France, 28,3 millions de personnes ont reçu au moins une dose de vaccin au 8 juin, soit 42 % de la population totale et 54 % des personnes majeures. 27 % de la population est entièrement vaccinée.
- Dans un nouveau [site internet](#), la CNAM propose, en open data, des données nouvelles sur la campagne de vaccination en termes de taux de vaccination par pathologie, lieu de vaccination, type de vaccin, catégories d'injecteurs...
- Pour tout savoir sur les variants « britannique », « indien », « sud-africain », l'Inserm propose une information accessible à tous sur son site internet [Canal detox](#).
- Depuis août 2020, 1500 personnes sont devenues ambassadeurs Covid-19 en Pays de la Loire, a expliqué sur [Télé Nantes](#) Daniel Rivière, responsable du département prévention à l'Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire. Ces ambassadeurs sont recrutés et formés (avec l'aide des acteurs de prévention régionaux) pour promouvoir les messages sanitaires dans les différents lieux de vie. Un dispositif conduit dans plusieurs régions françaises par les ARS.

ÉPIDÉMIOLOGIE

Le tétanos en France de 1960 à 2020 : cas déclarés et décès annuels



Source : Santé publique France

- En raison de la généralisation de la vaccination antitétanique, les infections au tétanos sont devenues très rares en France et dans l'ensemble des pays les plus riches, même si elles n'ont pas complètement disparu (voir ci-dessus). Source : [Santé publique France](#).
- Le jeudi 20 mai 2021, le comité de gestion co-présidé par le préfet de région et la directrice générale de l'ARS Guadeloupe, a acté **la fin de l'épidémie de Dengue en Guadeloupe**, après 78 semaines de phase épidémique. Santé publique France fait état de 23 590 cas cliniquement évocateurs, 218 hospitalisations et 3 décès associés.

E-SANTÉ

Définition du "télésoin" pour les pharmaciens et les auxiliaires médicaux

Après la télé-médecine qui concerne les actes à distance effectués par des professionnels médicaux, un [décret](#) publié le 4 juin encadre le développement du télésoin, qui concerne les pharmaciens et auxiliaires médicaux (18 professions sont concernées).

Le télésoin est défini par la loi comme étant "une forme de pratique de soins à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication. Il met en rapport un patient avec un ou plusieurs pharmaciens ou auxiliaires médicaux dans l'exercice de leurs compétences". Sa mise en oeuvre n'est plus conditionnée à une situation exceptionnelle de crise.

Source : [TIC Santé](#)

MÉDICAMENTS

Baisse spectaculaire de la consommation d'antibiotiques

Depuis le début du 1er confinement en mars 2020, le groupement d'intérêt scientifique (GIS) [EPI-PHARE](#) constitué par l'ANSM et la Cnam assure, à partir des données du Système National des Données de Santé (SNDS), le suivi de la consommation des médicaments sur ordonnance délivrés en ville.

Au cours des 4 premiers mois de l'année 2021, le 6ème rapport d'EPI-PHARE met en évidence une hausse nette de la délivrance de traitements antidiabétiques et cardiovasculaires (notamment les statines), ainsi qu'une accentuation de l'augmentation des délivrances de médicaments antidépresseurs, antipsychotiques, anxiolytiques et hypnotiques déjà constatée en 2020. Le recul de la vaccination des enfants et adolescents observé début 2020 est confirmé début 2021.

Enfin, l'augmentation, depuis l'automne 2020, de l'utilisation des produits permettant de réaliser des actes de diagnostics médicaux (coloscopies, scanners ou IRM) se confirme mais n'est pas suffisante pour rattraper les retards importants enregistrés en 2020.

Plus inattendue est la baisse spectaculaire de la prescription de l'antibiothérapie qui se poursuit en 2021, -4,7 millions de traitements en 2021 (-24,8%), en lien avec la diminution de la circulation des virus (hors SARS-CoV-2) et autres agents infectieux consécutive à la distanciation sociale et au port du masque.

NUTRITION

Nestlé reconnaît que plus de 60 % de ses grands produits de

consommation ne répondent pas à « la définition de santé », selon le Financial Times

Le groupe suisse Nestlé envisageait de revoir sa stratégie concernant certains de ses produits alimentaires, considérant que la majorité d'entre eux n'obtiennent pas un score suffisant pour être jugés bons pour la santé, selon le [Financial Times](#).

Source : Le Monde

Bataille politique contre le Nutriscore en Italie... et en France

Alors qu'en Italie se déroulent des manifestations contre le Nutriscore, appuyées par les mouvements d'extrême droite, la présence de plus en plus visible du nutriscore dans les rayons des supermarchés français suscite aussi des oppositions dans notre pays. En cause, le classement des fromages AOP en D ou E, parmi les aliments les moins sains. Après le président de la région des Hauts-de-France, ce sont les producteurs de Roquefort ou de fromages AOP qui s'élèvent contre l'utilisation du Nutriscore qui donne un mauvais classement à leurs produits.

Source : @HercbergS

ORGANISATION DES SOINS

La bataille du numéro unique des urgences relancée

Une [proposition de loi](#), « visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers », a été adoptée par l'Assemblée nationale et est actuellement examinée par le Sénat. L'article 31 prévoit l'expérimentation d'un numéro unique d'appel (15, 112, 117, appel des médecins libéraux) dans plusieurs départements.

« En vue d'assurer la bonne coordination de la prise en charge, les services d'incendie et de secours et les services d'aide médicale urgente (SAMU) mettent en œuvre une plateforme commune, qui peut être physique ou dématérialisée. Ces plateformes sont basées sur le renforcement de l'interconnexion des outils de télécommunication, l'interopérabilité des systèmes d'informations et l'application de procédures communes, assurant l'unicité et la fluidité de l'information, la traçabilité partagée des interventions et l'optimisation des engagements ».

Alors que se met en place, non sans difficultés, le nouveau Service d'accès aux soins (SAS) porté par les SAMU et les professionnels de santé libéraux, cette initiative des parlementaires a suscité la colère de nombreux praticiens hospitaliers et libéraux. Car si la plupart des pays européens disposent d'un numéro unique d'appel (police, pompiers, soins d'urgence), ce n'est pas le cas en France. Jusqu'à quand ?

EN BREF

- Le ministère de la santé abandonne le projet de suppression de 300 lits dans le cadre de la construction du nouveau CHU de Nantes, annoncé pour 2026 à la pointe ouest de l'île de Nantes. Initialement, l'État prévoyait la diminution d'au moins 231 lits, avec la suppression de 400 postes équivalents temps plein. Un communiqué ministériel prévoit de maintenir 52 lits dans le futur hôpital, les autres étant répartis dans des hôpitaux de proximité du territoire.
- Tout médecin peut dorénavant assurer la prescription initiale de la prophylaxie pré-exposition (PrEP) au VIH (ténofovir disoproxil/emtricitabine, Truvada*, Gilead et génériques) depuis le 1er juin, a annoncé le ministère des solidarités et de la santé, disposition qui était réservée jusqu'à présent aux praticiens hospitaliers et aux centres dédiés. Source : [Assurance maladie](#).
- L'association des Régions de France (ex-ARF) fait pression sur le gouvernement pour que les conseils régionaux aient plus de pouvoir décisionnel dans la santé, et notamment que leur président assure une coprésidence du futur conseil d'administration des agences régionales de santé (ARS), prévu dans le projet de loi "4D". (Source : APMnews).

SANTÉ PUBLIQUE

Le rapport d'évaluation de l'Inserm pointe les lacunes de l'institut en matière de santé publique

Saluant une gestion « très efficace » lors d'un point presse, la présidente du comité d'experts chargé de l'évaluation externe de l'Inserm menée sous la férule du Haut conseil pour l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), a insisté sur le manque de stratégie à long terme sur la santé publique, orientation qui permettrait pourtant d'« aborder les questions de la prévention et des inégalités en santé »...« En comparaison avec les sciences cliniques et fondamentales, la Santé publique se situe à une échelle beaucoup plus petite et limitée à quelques projets spécifiques. Ce fossé relatif prive l'Inserm de la possibilité d'exercer son mandat sur l'ensemble de la recherche en santé. »

Après le rapport Pittet, relatif à la gestion de la crise sanitaire, les lacunes de la santé publique en France sont une nouvelles fois pointées dans un rapport officiel rédigé par des experts internationaux. Les experts alertent également sur le manque d'attrait de la recherche pour les médecins, et

notamment « la médiocrité des salaires proposés ». Ce manque d'attractivité constitue un « obstacle majeur à l'élargissement du champ d'action de l'Inserm dans la santé publique ». L'enjeu pour « augmenter le potentiel de chercheurs à profil médical » est de favoriser le temps partagé entre la recherche et le soin, estime le vice-président du comité d'experts, le Pr Jacques Samarut, PH aux Hospices civils de Lyon, ancien directeur de l'ENS de Lyon et du département des sciences de la vie du CNRS.

Ce rapport d'évaluation ne se limite pas à l'examen de l'état des recherches en santé publique au sein de l'institut, et apporte de précieux enseignements sur le développement de la recherche en santé dans notre pays.

[Rapport d'évaluation](#)

Le ministre de la santé lance 3 missions pour "la rénovation de" la santé publique

Le ministre des Solidarités et de la Santé a lancé trois missions pour la rénovation de la santé publique, pour tirer les enseignements de la crise sanitaire et poser les bases d'une nouvelle santé publique :

- Une première mission, confiée au Pr Franck Chauvin, président du Haut conseil en santé publique, vise à tracer les contours et les aspects institutionnels de l'organisation de la santé publique de demain, notamment sous ses aspects de métiers, formations, recherche, expertise et intervention de terrain.
- Une seconde mission a été confiée aux Drs Aude Nyadanu et Pauline Martinot, respectivement entrepreneure et médecin, expertes des sujets d'innovation et de santé publique. Son objectif est de développer et d'installer une nouvelle conception de la « santé grand public » à usage de la population et notamment des plus jeunes afin de modifier leur regard et d'encourager la santé.
- Une troisième mission est confiée à M. Julien Delpech, entrepreneur innovant du secteur de la formation médicale et au Pr. Eric Vibert, chirurgien digestif et membre du groupe d'innovation de l'AP-HP. Cette mission a pour but de proposer un dispositif innovant permettant de dispenser sans délais des formations flash validées et de référence à tout ou partie des professionnels de la santé concernés par une thématique ou un événement (alerte sanitaire) quels que soient leurs professions, secteur d'activité ou situation géographique. Pour en savoir plus : [what's up doc.](#)

[Communiqué gouvernemental](#)

SANTÉ MENTALE

Isolement-contention : nouveau rejet du conseil constitutionnel

Une nouvelle saisine du Conseil constitutionnel vient de remettre en cause les conditions selon lesquelles les personnes placées en hospitalisation complète sans consentement peuvent faire l'objet de mesures d'isolement et de contention vont une nouvelle fois être revues.

« Le [Conseil constitutionnel](#) juge à nouveau que le législateur ne peut, au regard des exigences de l'article 66 de la Constitution, autoriser le maintien à l'isolement ou en contention en psychiatrie au-delà d'une certaine durée sans l'intervention systématique du juge judiciaire ».

Après des modifications introduites dans la loi de financement de la sécurité sociale 2021, le Gouvernement va devoir légiférer de nouveau sur l'encadrement de l'isolement-contention car loi votée fin 2020 ne prévoit pas de contrôle systématique du Juge des libertés et des détentions (JLD), en cas de dépassement des durées maximum prévues pour isoler ou contenir un patient.

EN BREF

- Certains professionnels de santé et certains fumeurs pensent que le fait de fumer contribue à réduire le stress et d'autres symptômes de santé mentale, comme la dépression et l'anxiété. Ils craignent que l'arrêt du tabac aggrave leur anxiété ou leurs symptômes. Selon cette [revue de littérature](#), il n'existe pas d'éléments probants indiquant que la santé mentale se détériore à la suite de l'arrêt du tabac.

Santé à voix haute

Santé à voix haute # est édité par l'association LA SANTE A VOIX HAUTE, créée à Nantes en 2016.

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit.e à Santé à voix haute #.

S'inscrire.

Désinscription

Envoyé par

 sendinblue

